

Accidents du travail et maladies professionnelles : La Carsat Languedoc-Roussillon est aux côtés des entreprises pour renforcer leur démarche de prévention des risques professionnels

La Carsat Languedoc-Roussillon publie ses chiffres 2021 sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, et met en lumière ses actions de préventions menées auprès des entreprises du territoire.

3 risques prioritaires identifiés pour mieux les prévenir

Les TMS et les manutentions manuelles représentent la majorité des accidents

Ils sont à l'origine de **87 % des maladies professionnelles**. Le programme national TMS Pros est déployé auprès des entreprises et des secteurs concernés par ces risques, comme, le BTP, les services, commerces et industries, l'aide à domicile, etc.

Dans le cadre du programme TMS pros, la Carsat Languedoc-Roussillon a :

- accompagné, depuis 2014, **575 établissements** pour mettre en place la démarche de prévention TMS pros, se traduisant par 2 133 interventions ;
- aidé, depuis 2019, **821 entreprises** à investir pour prévenir les TMS, par le biais de 11 Subventions Prévention TPE pour un montant total de **7,4 millions d'euros**.

Les chutes de hauteur et de plain pied sont la cause d'un tiers des accidents

Le secteur du BTP est l'un des plus exposés à ce risque, il concentre **34 % des accidents graves liés à des chutes de hauteur**. En complément des accompagnements sur les chantiers du BTP, la Carsat Languedoc-Roussillon met en œuvre sur le territoire du Languedoc-Roussillon, depuis 2018, deux programmes nationaux pour réduire l'exposition des salariés aux risques de chutes.

Dans le cadre des deux programmes Chutes, la Carsat Languedoc-Roussillon a sur 4 ans :

- accompagné **1 449 établissements et chantiers** pour mettre en place une démarche de prévention ;
- aidé financièrement **514 entreprises** à investir dans des solutions pour prévenir les chutes, par le biais des dispositifs Subventions Prévention TPE pour un montant de **3,7 millions d'euros**.

En quelques mots...

La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des actifs, des retraités et des entreprises au titre de la retraite, du bien vieillir, de la prévention des risques professionnels.

Contact Presse : **Lyse Delabre**

lyse.delabre@carsat-lr.fr / 06 79 15 89 62

Retrouvez-nous sur www.carsat-lr.fr

et rejoignez-nous sur



Les risques liés à l'utilisation des produits chimiques sont aussi une priorité

La Carsat Languedoc-Roussillon a mis en place des actions spécifiques pour accompagner les secteurs d'activité concernés par trois polluants CMR (cancérogènes mutagènes reprotoxiques) : fluides de coupe dans les ateliers d'usinage, émissions diesel dans les centres de contrôle technique et poussières bois dans les magasins de bricolage et menuiseries. Elle a également déployé un **programme régional Respi BTP** ciblant l'émission des poussières de silice dans les métiers du BTP.

Dans le cadre du programme Risques chimiques pros, la Carsat Languedoc-Roussillon a depuis 4 ans :

- accompagné 711 établissements dont 112 centres de contrôle technique pour mettre en place une démarche de prévention ;
- aidé financièrement 192 entreprises à investir dans des solutions pour prévenir les Risques chimiques, par le biais de 6 dispositifs de Subventions Prévention TPE pour un montant total de 700 000 euros.

Un véritable enjeu de prévention des risques au sein des TPE du Languedoc-Roussillon

Le tissu économique du Languedoc-Roussillon est caractérisé par une majorité de très petites entreprises : 87 % des établissements ont moins de 10 salariés (84 % au niveau national) et seulement 0,7 % ont 100 salariés ou plus (1,2 % au niveau national).

Programme national TPE : une offre plurielle et des outils adaptés à 40 secteurs d'activité

Afin d'aider les très petites entreprises à réaliser leur évaluation des risques, leur document unique et à construire leur plan de prévention, l'INRS et l'Assurance Maladie - Risques professionnels proposent une collection d'outils en ligne, déclinés par secteur d'activité ou par métier. Élaborés en partenariat avec les organisations professionnelles des métiers concernés, ces outils en ligne sont enrichis d'une série de conseils pratiques adaptés aux besoins de ces entreprises.

Dans le cadre du programme national TPE, la Carsat Languedoc-Roussillon a depuis 4 ans :

- accompagné 800 établissements pour mettre en place une démarche de prévention ;
- aidé financièrement 3 003 entreprises à investir pour prévenir les risques professionnels, par le biais de 17 dispositifs de Subventions Prévention TPE pour un montant de 14,6 millions d'euros.

En quelques mots...

La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des actifs, des retraités et des entreprises au titre de la retraite, du bien vieillir, de la prévention des risques professionnels.

Contact Presse : **Lyse Delabre**

lyse.delabre@carsat-lr.fr / 06 79 15 89 62

Retrouvez-nous sur www.carsat-lr.fr

et rejoignez-nous sur

